

# RÉUNION INTERNATIONALE POUR LA PAIX ET LA JUSTICE AU MOYEN ORIENT

---

Rome, 23 - 24 février 1974

DOCUMENT FINAL

Une réunion internationale pour la paix et la justice au Moyen-Orient a eu lieu à Rome les jours 23 et 24 février avec la participation des représentants des organisations nationales des pays et organisations internationales suivants: Afrique du Sud (ANC), Argentine, Bulgarie, Chypre, Egypte, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Iraq, Israel, Italie, Japon, Jordanie, Liban, Palestine (OLP), République Démocratique d'Allemagne, République Fédérale d'Allemagne, République de Guinée, Syrie, URSS, Yougoslavie, Organisation pour la solidarité des peuples afro-asiatiques (AAPSO), Conseil Mondial de la Paix (WPC), Conférence Chrétienne pour la paix, Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (WFDY), Fédération Syndicale Mondiale (FSM), Union Internationale des Etudiants (IUS).

Dans la réunion on a largement discuté la nouvelle situation qui s'est créée au Moyen-Orient à la suite de la guerre d'octobre, le commencement de la Conférence de Genève et la nouvelle importance du problème du pétrole dans les rapports économiques mondiaux qui est le resultat des manoeuvres des monopoles pétroliers internationaux.

On a souligné avec satisfaction que la cause de la paix et de la justice au Moyen-Orient a enregistré des progrès importants aussi bien chez l'opinion publique mondiale qu'au sein des gouvernements, avec la reconnaissance générale de la nécessité du retrait des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, de la reconnaissance des droits nationaux légitimes, y compris le droit à l'autodétermination, du peuple arabe de Palestine, dont la OLP est le seul représentant légitime, et d'une paix juste et durable garantissant la sécurité et les justes droits de tous les peuples et de tous les Etats de la région.

L'accord sur le dégagement des troupes sur le front égyptien et les négociations en cours pour le dégagement sur le front syrien doivent constituer des pas en avant vers une solution politique générale de la crise au Moyen-Orient par l'application complète des résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Malgré ces développements positifs, des forces impérialistes puissantes continuent de travailler pour entraver la détente et empêcher le développement positif de la Conférence de Genève. La situation continue d'être dangereuse, il est donc urgent d'arriver à une solution juste et rapide.

Compte tenu des réactions favorables aux initiatives précédentes et aux activités visant à une juste paix au Moyen-Orient, la réunion a conclu qu'il est donc indispensable d'intensifier les efforts à tous les niveaux et dans toutes les parties du monde pour renforcer et étendre un mouvement mondial. Dans ce but on a décidé de convoquer une Conférence Internationale pour la Paix et la Justice

au Moyen-Orient, qui devra avoir lieu en Italie dans un proche avenir.

Cette Conférence pourrait donner une contribution remarquable à la cause de la paix et de la justice au Moyen-Orient dans la mesure où elle se propose comme buts: la mobilisation de l'opinion publique mondiale à l'appui du développement positif de la Conférence de Genève, l'application complète des résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des autres résolutions de l'Assemblée Générale, le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés depuis 1967, la reconnaissance des droits nationaux légitimes du peuple arabe de Palestine, la fin de l'état de belligérance au Moyen-Orient et l'établissement d'une paix juste et durable garantissant la sécurité et les justes droits de tous les peuples et les Etats de la région.

Au cours de la réunion on a donc décidé de créer un Comité Organisateur International constitué des représentants des organisations nationales de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, des USA et de l'URSS et des organisations internationales qui soutiennent l'initiative de la Conférence. Le Comité agira en consultant toutes les parties intéressées et se réunira avant la fin du mois d'avril 1974 pour fixer les démarches nécessaires pour la convocation de la Conférence.

Le Comité italien a été chargé de donner le maximum de publicité possible au présent document et aux buts de la Conférence énoncés ci-dessus.

La réunion fait appel à toutes les organisations nationales et internationales présentes à Rome et à toutes les autres organisations qui voudront soutenir l'initiative afin qu'elles entament dès maintenant une activité intense visant à assurer la participation la plus vaste et représentative des forces politique, économiques, sociales et religieuses à la Conférence pour la Paix et la Justice au Moyen-Orient.

\* \* \*

Ce document a été approuvé à l'unanimité sous quelques réserves de la part de la délégation irakienne et avec l'abstention sur un point de la délégation palestinienne.

un Moyen-Orient qui devra avoir lieu en Italie dans un proche avenir.

La Conférence pourrait donner une contribution substantielle à la cause de la paix et de la justice au Moyen-Orient dans la mesure où elle est organisée dans le cadre de la mobilisation de l'opinion publique mondiale à l'égard du développement positif de la Conférence. L'Assemblée générale des Nations Unies et les autres résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ont été adoptées par les États membres de l'Organisation des Nations Unies depuis 1947. La reconnaissance des droits de l'homme est la base de la Paix et de la Justice au Moyen-Orient et l'établissement d'un régime de paix et de justice est le résultat de la justice de tous les États et de tous les peuples.

La Conférence a été organisée en vertu de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 17 novembre 1947. La Conférence a été organisée par le Comité italien pour la Paix et la Justice au Moyen-Orient et les autres organisations internationales qui soutiennent la Conférence. Le Comité italien pour la Paix et la Justice au Moyen-Orient a été créé en 1947 et se réunit avant la fin de novembre 1977 pour organiser des conférences régionales pour la conférence de la Conférence.

La Conférence a été organisée en vertu de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 17 novembre 1947. La Conférence a été organisée par le Comité italien pour la Paix et la Justice au Moyen-Orient et les autres organisations internationales qui soutiennent la Conférence.

La Conférence a été organisée en vertu de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 17 novembre 1947. La Conférence a été organisée par le Comité italien pour la Paix et la Justice au Moyen-Orient et les autres organisations internationales qui soutiennent la Conférence.

\* \* \*

**comitato italiano per la pace e la giustizia nel Medio Oriente**

---

**c/o Presidenza della Regione Emilia-Romagna  
6. Viale Silvani - 40122 Bologna (Italia)  
Telefono 55.15.11**